



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du **30 septembre 2019**

Délibération n° 2019-3717

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution de subventions de fonctionnement aux associations Pôle Pixel, EdTech Lyon et à la Fondation pour l'Université de Lyon (FPUL) agissant pour le compte de sa fondation abritée LDigital, pour leur programme d'actions 2019 dans le domaine du numérique

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Bouzerda

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mercredi 11 septembre 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 2 octobre 2019

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumerit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burriland, MM. Butin, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Findrik, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Hugué, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, M. Lung, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moreton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vincendet.

Absents excusés : MM. Abadie (pouvoir à M. Grivel), Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Hémon (pouvoir à M. Artigny), Cachard (pouvoir à Mme Guillemot), Mme Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), MM. Martin (pouvoir à M. Girard), Passi, Vial (pouvoir à M. Vaganay), Mme Vullien (pouvoir à M. Curtelin).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Genin.

Conseil du 30 septembre 2019**Délibération n° 2019-3717**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution de subventions de fonctionnement aux associations Pôle Pixel, EdTech Lyon et à la Fondation pour l'Université de Lyon (FPUL) agissant pour le compte de sa fondation abritée LDigital, pour leur programme d'actions 2019 dans le domaine du numérique**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Le Conseil,

Vu le rapport du 5 septembre 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

Plusieurs associations interviennent auprès des entreprises et des citoyens du territoire au quotidien pour accompagner leur développement. Parmi celles-ci figurent :

- l'association EdTech Lyon, pour le développement des entreprises de la filière EdTech,
- le Pôle Pixel, pour le développement des entreprises de l'image et des industries culturelles et créatives,
- la fondation LDigital (fondation abritée de la FPUL), pour fédérer, sensibiliser et accompagner la place des femmes dans le numérique.

1° - Présentation de l'association EdTech Lyon

L'association EdTech Lyon a été créée en 2019 par la réunion d'une vingtaine d'entreprises du territoire positionnées sur la création de contenus numériques éducatifs. Cette association a émergé suite aux travaux du réseau thématique EdTech de la French Tech qui, dès 2014, avait pointé l'écosystème lyonnais comme une place forte française des nouvelles technologies éducatives. Ainsi, après une période d'incubation de la communauté EdTech lyonnaise au sein de la French Tech avec l'organisation d'événements fédérateurs et une cartographie précise du territoire sur ce sujet, les entreprises innovantes du secteur ont souhaité transformer l'essai en créant une association pour encadrer leurs actions et leur permettre de se retrouver dans une structure identifiée.

Aussi, cette période de maturité pré-crédation a permis aux acteurs de recenser de façon précise leurs besoins et leur capacité d'actions. De plus, cette période a été employée à identifier clairement le positionnement de l'association par rapport aux autres groupes, structures, initiatives autour de l'éducation et de l'apprentissage par le numérique pour apporter une vraie valeur ajoutée à l'écosystème en complémentarité de l'existant. De fait, l'association EdTech Lyon est aussi la résultante de la cessation d'activité du pôle Imaginove qui assurait, pour partie, une fonction d'animation de cet écosystème.

EdTech Lyon a pour mission de fédérer l'ensemble des acteurs situés en région lyonnaise qui conçoivent, développent, commercialisent, prescrivent, expérimentent et/ou utilisent des solutions EdTech. C'est-à-dire des solutions technologiques et/ou numériques pour soutenir l'apprentissage tout au long de la vie. Parmi ces technologies on retrouve :

- l'intelligence artificielle pour la personnalisation et l'individualisation des apprentissages,
- le traitement des datas et protection des données personnelles,
- les jeux sérieux dédiés à l'apprentissage et la ludification des contenus,
- la réalité virtuelle, la réalité augmentée, la réalité mixte,
- les contenus dématérialisés et interopérables des normes d'apprentissages réglementaires,
- la robotique éducative et les objets connectés mobilisés dans le cadre d'un apprentissage,
- les nouveaux contenus pédagogiques : Massive open online course (MOOC), Small private online course (SPOC), Webinar etc.,
- le design d'interface permettant à l'apprenant d'optimiser son processus d'apprentissage.

L'association EdTech Lyon est soutenue également par l'État par l'intermédiaire de la direction régionale des entreprises de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) Auvergne-Rhône-Alpes.

2° - Présentation de l'association Pôle Pixel

L'association Pôle Pixel a été créée en juillet 2015 pour favoriser le développement et l'innovation des entreprises du secteur des industries culturelles et créatives.

Le Pôle Pixel accueille des entreprises du secteur des industries culturelles et créatives : cinéma, audiovisuel, jeu vidéo, web, communication, nouveaux médias, arts numériques. Il accueille également un atelier de prototypage (Youfactory), une école de cinéma, un auditorium de post-production son, un laboratoire de restauration numérique et 3 studios de cinéma qui ont récemment accueilli le tournage du film Kamelott d'Alexandre Astier. Ce qui représente environ 130 établissements, dont 80 % dans la cible, et 500 emplois.

Le périmètre d'action de l'association se compose du pôle historique (16 000 m² intramuros comprenant 12 000 m² d'espaces de bureaux et locaux d'activités et 4 000 m² de surface de studios de cinéma) et 6 000 m² sur le parc Decorps adjacent (propriété de la Métropole de Lyon) qui accueille progressivement des entreprises dans la cible (60 % des lots aujourd'hui).

Les 5 structures fondatrices de l'association sont le Centre européen cinématographique Rhône-Alpes, l'Université Lyon 3, l'association Animation anniversaire découverte nature (AADN), la société Youfactory, le Centre de rencontres d'échanges et de formation (CREF).

Les objectifs poursuivis par l'association sont de participer à la dynamique des pôles territoriaux de l'image, de permettre le regroupement d'entreprises indépendantes actives sur le territoire de la Métropole, de développer les liens avec les organismes de recherche et d'enseignement, de stimuler l'innovation, et enfin de contribuer de manière effective à la transmission de savoir-faire dans la Métropole lyonnaise.

Située sur le site du Pôle Pixel à Villeurbanne, son champ d'action dédié aux industries créatives d'une part, et à l'animation de ce site spécifique d'autre part, est aujourd'hui stratégique pour l'ensemble de la filière. Pour cela, l'association Pôle Pixel mutualise les compétences de ses membres ainsi que leurs moyens et met en œuvre un certain nombre d'outils dédiés au développement des industries culturelles et créatives.

L'association Pôle Pixel est également soutenue par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

3° - Présentation de la fondation LDigital

La fondation LDigital (fondation abritée de la FPUL) a été créée, en janvier 2018, à l'initiative de femmes gravitant dans l'univers du numérique et faisant le constat d'un manque d'équité entre les femmes et les hommes dans leur environnement professionnel. Les chiffres du baromètre France Digital viennent corroborer ce constat. En effet, les femmes représentent 48 % de la population active, 46 % des bacs S et 29 % des prépas scientifiques (stable) mais seulement 8 % à 17% des effectifs des écoles d'ingénieurs, 6 % des développeurs, 10 % des cadres, 20 % des ingénieurs dans les métiers du numérique et 6 % des dirigeants de start-up digitales.

Pourtant, la filière numérique est une filière en croissance et en tension. Ainsi, 5 000 postes sont actuellement non pourvus au niveau national, 2 000 au niveau de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et 38 % des entreprises du secteur numérique ont déclaré avoir renoncé à une création d'emploi, faute de candidature adaptée.

Aussi, la fondation LDigital s'est donnée pour mission de favoriser la diversité et l'équilibre hommes/femmes en particulier sur les filières du numérique et les métiers émergents en lien avec la recherche et l'innovation. Les 3 mots d'ordre de la fondation sont : fédérer, sensibiliser, accompagner la place des femmes dans le numérique.

La fondation souhaite ainsi développer une force de frappe plus importante en mutualisant à la fois les compétences, les actions et les moyens pour gagner en efficacité et faire progresser l'ensemble du tissu local sur ce sujet. Le collectif a, notamment, noté une absence d'événements sur Lyon et surtout une sous-représentation des femmes lors de conférences Tech organisées sur le territoire.

II - Objectifs

La stratégie de la Métropole, présentée dans le cadre de son programme de développement économique 2016-2021, est d'accompagner les entreprises dans leur évolution, du créateur d'entreprise jusqu'au grand compte.

Il s'agit d'accompagner l'entreprise tout au long de son parcours, en favorisant un maillage maximum avec l'écosystème local.

L'enjeu est de lui permettre de bénéficier de la densité du tissu économique de la Métropole pour l'aider à se développer et pour générer un attachement particulier avec ce territoire qui l'a accompagné, de nature à favoriser son ancrage local.

Ces 3 structures d'accompagnement sollicitent le soutien de la Métropole pour mettre en œuvre leurs programmes d'actions 2019 qui s'inscrivent pleinement dans les priorités sectorielles du programme de développement économique de la Métropole.

III - Propositions de financement pour l'année 2019

1° - Association EdTech Lyon

a) - Les missions de l'association EdTech Lyon

Les technologies éducatives représentent aujourd'hui un des secteurs les plus dynamiques de l'économie de l'innovation en France et dans le monde. Le territoire lyonnais compte 3 des 5 géants français du secteur. Les chiffres du marché des EdTech illustrent de belles perspectives de croissance pour les entreprises.

Cependant, le point de blocage pour le développement des technologies numériques éducatives réside dans l'absence d'intégration de celles-ci dans les lieux d'apprentissage et de formation (système scolaire français, organismes en charge de la formation professionnelle, association œuvrant dans l'éducation, etc.). Cette intégration des technologies éducatives est un levier d'action clef pour renforcer la performance du système éducatif en proposant aux élèves des contenus numériques pour améliorer leur processus d'apprentissage et d'éducation. L'association EdTech Lyon souhaite œuvrer en ce sens, en permettant aux entreprises du territoire de disposer d'un cadre de dialogue avec les institutions françaises en charge de l'éducation et de la formation et d'une arène pour échanger sur leurs thématiques communes.

Ainsi, les objectifs de l'association sont les suivants :

- rendre visible les acteurs en place et promouvoir la force du territoire,
- soutenir l'expérimentation de solutions pédagogiques innovantes,
- accompagner le développement économique des acteurs en présence (ateliers, veille, retours d'expérience, mentoring, etc.) et favoriser la création d'emplois,
- permettre aux membres de participer à moindre coût aux événements nationaux et internationaux majeurs,
- accompagner le développement d'un événement EdTech majeur à Lyon,
- caractériser le tissu industriel et cartographier les savoir-faire académiques et industriels pour créer des opportunités business avec des grands comptes ou pour faciliter la réponse à appel à projet,
- créer des partenariats avec les donneurs d'ordre, les utilisateurs, les prescripteurs de solutions numériques innovantes d'apprentissage,
- animer et créer des synergies entre les acteurs du réseau territorial des EdTech,
- faire grandir les entreprises du territoire de cette filière,
- développer des expérimentations et soutenir l'appropriation des solutions EdTech par les utilisateurs,
- faire monter en compétences l'ensemble des acteurs de la filière et soutenir l'innovation,
- appuyer le développement sur le territoire métropolitain d'un événement EdTech d'ampleur nationale,
- faire rayonner les acteurs et promouvoir le territoire.

Elle organise ses actions autour de 4 axes :

- développer le business et soutenir la croissance des entreprises adhérentes,
- soutenir l'appropriation de solutions numériques dans les pratiques éducatives et coordonner des actions entre les acteurs de territoires (associations, établissements scolaires, acteurs institutionnels, partenaires emplois, etc.) et les entreprises,
- accompagner des expérimentations, réfléchir aux usages, identifier les bonnes pratiques, permettre aux entreprises de bénéficier de retours terrains, etc.,

- stimuler des échanges entre acteurs académiques, terrains et entreprises pour identifier des axes d'innovations pédagogiques, autour de recherches en sciences humaines et sociales ou de transfert de technologies, créer un réseau dynamique et être un lieu d'échanges et de rencontres.

b) - Les activités développées par l'association dans le cadre de sa feuille de route 2019-2020 et le budget prévisionnel

Avec la création de l'association EdTech Lyon, les entrepreneurs souhaitent créer une dynamique territoriale sur cette thématique d'innovation en établissant une feuille de route et des actions concrètes pour les années à venir. Le plan d'actions 2019-2020 (15 mois) proposé par l'association est le suivant :

- matinales thématiques tous les mois à l'attention des membres de l'association,
- veille sur les appels d'offres du secteur à destination des membres,
- ateliers de co-développement,
- rédaction d'un "Small Business Act" visant à faciliter les démarches des petites et moyennes entreprises locales de la filière,
- un programme d'accompagnement spécifique dédié aux nouveaux projets EdTech du territoire. Celui-ci sera construit en cohérence et en complémentarité avec l'accélérateur Ed/job Tech de l'École de management (EM) Lyon,
- un programme de mentorat entre pairs dans l'association (d'une durée de 6 mois),
- création des coopérations avec les établissements (collèges, associations, organismes, etc.),
- participation à des instances de réflexions et de décisions (conseil stratégique de l'académie de Lyon, groupe de travail sur la stratégie métropolitaine "territoire numérique éducatif", etc.),
- organisation de matinales de la recherche pour créer du lien entre les laboratoires de recherche sur les sujets des nouveaux contenus éducatifs et les entreprises du réseau (une matinale par trimestre),
- travailler en collaboration avec l'association Fréquences écoles dans le cadre du renforcement de l'événement super EdTech 2019 (complément de programmation, apport d'expertise et de contenu, etc.),
- actions de communication sur la richesse du territoire sur ces nouvelles technologies, assurer la présence des EdTech lyonnaises sur des événements, soutenir l'attractivité numérique du territoire.

Pour générer des recettes privées en parallèle de son action de service public, EdTech Lyon souhaite, à l'horizon 2020, fournir des prestations d'expérimentation afin d'aider les acteurs intéressés par ces solutions à intégrer pas à pas les technologies EdTech dans leur processus de travail.

Budget prévisionnel 2019-2020 (15 mois)

| Dépenses | Montant (en € HT) | Recettes | Montant (en € HT) |
|----------------------------------|-------------------|------------------------------|-------------------|
| coûts structure | 23 700 | cotisations | 82 262 |
| création & communication | 30 300 | facturation | 10 738 |
| autres charges liées aux actions | 43 748 | subvention Métropole de Lyon | 47 000 |
| charges de personnel | 82 252 | subvention DIRECCTE | 40 000 |
| Total | 180 000 | Total | 180 000 |

Il est proposé au Conseil de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 47 000 € au profit de l'association EdTech Lyon pour son programme d'actions 2019-2020 (15 mois).

2° - Association Pôle Pixel

a) - Les missions de l'association Pôle Pixel

Depuis de nombreuses années, la Métropole conduit une politique de développement économique dédiée à l'image et aux industries culturelles et créatives. Celle-ci vise à structurer, à soutenir et à valoriser des

secteurs à fortes composantes créatives et à accélérer les processus d'innovation par la créativité et le croisement entre filières.

Cette politique comprend un volet immobilier important, notamment, dans le quartier GrandClément à Villeurbanne autour du Pôle Pixel, dont le succès et la dynamique permettent d'envisager un positionnement à l'échelle européenne s'il parvient à attirer une masse critique d'entreprises en son sein et en proximité. L'émergence de ce "quartier Pixel" est conditionnée d'une part à la politique foncière de la Métropole sur des tènements stratégiques autour du pôle, mais également à une gouvernance globale qu'il conviendra de mettre en place pour dépasser les murs du Pôle Pixel historique.

Sur le plan économique, de nombreux projets innovants ont émergé, associant création de contenus, usages et technologies. La chaîne de valeur de l'image connaît une profonde mutation avec des innovations technologiques qui autorisent désormais une créativité plus étendue en matière de contenus (dématérialisation, gamification, livre numérique, réalité augmentée, 3D, immersion). Peu de secteurs industriels ont connu un tel bouleversement en aussi peu de temps.

Aujourd'hui, avec le positionnement naturel qui est celui des contenus et usages numériques à forte composante créative et culturelle, il convient d'ajouter aux acteurs "historiques" que sont le jeu vidéo, le cinéma, l'audiovisuel et le multimédia, de nouveaux entrants tels que les arts numériques ou la robotique de service ludique.

Les acteurs de la filière font preuve d'un savoir-faire hors du commun quant au partage des compétences et à la mutualisation de leurs moyens. Il est important de soutenir leurs actions, de les aider à trouver les modèles économiques adaptés et de pérenniser les emplois créés.

Dans ce cadre, l'association Pôle Pixel se fixe pour objectifs :

- d'assurer la gestion du pôle étendu et d'animer la communauté des adhérents et des partenaires,
- de faciliter le développement d'activités collaboratives du type "FabLab" (ateliers de prototypage) destinées à promouvoir l'innovation et la création de nouveaux produits et services,
- de favoriser l'innovation ouverte, le partage des réseaux et l'implication des usagers/consommateurs dès le début de la conception des projets,
- de permettre à ses membres et usagers de mettre en œuvre leurs projets en opérant, notamment, une mutualisation de leurs compétences et de leurs moyens,
- de faciliter l'accueil et d'accompagner le développement des jeunes entreprises par la mise à disposition d'une offre de services complète et adaptée,
- de faciliter le développement des compétences et de l'emploi.

Son mode de développement collaboratif repose sur l'interaction entre des acteurs appartenant à des univers très différents dépassant le strict cadre des membres ou usagers du pôle. À ce titre, l'association Pôle Pixel s'attache tout particulièrement à coordonner ses actions avec les autres acteurs des industries culturelles et créatives situés sur les territoires métropolitains et régionaux.

Par les activités de ses membres et usagers, elle souhaite stimuler l'innovation (économique, sociale, technologique, etc.) en encourageant les interactions, le partage des équipements et l'échange de connaissances et de savoir-faire.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2018 et bilan

Par délibération n° 2018-2618 du 16 mars 2018, le Conseil de la Métropole a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 70 000 € au profit de l'association Pôle Pixel dans le cadre de ses missions d'animation de l'hôtel d'entreprises "Pixel Entreprises" ainsi que pour l'animation de l'ensemble des résidents situés sur le Pôle Pixel de Villeurbanne.

L'association Pôle Pixel a mené, durant l'année 2018, les actions inscrites à son programme et en particulier, en sus des actions historiques de l'hôtel d'entreprise "Pixel Entreprises" :

- des évènements professionnels transversaux : plus de 30 évènements et rencontres professionnels ont été organisés en 2018 par l'association et ses partenaires ("Pixel Show" mensuel, conférence emploi, tables rondes, etc.),
- une plateforme d'échanges entre les entreprises : site internet plus porteur,
- des compétences juridiques et comptables : mise en place d'une permanence juridique et comptable le 1^{er} mercredi de chaque mois,

- des actions pour améliorer la vie quotidienne des résidents (restauration rapide, aménagements extérieurs, espace détente, animations ludiques, etc.),
- un espace de diffusion de contenus produits,
- un internet très haut débit 36 rue Émile Decorps à Villeurbanne : consultation d'opérateurs télécoms.

2018 a été une année importante pour le Pôle Pixel, dont l'attractivité et le dynamisme sont reconnus.

c) - Programme d'actions pour l'année 2019 et plan de financement prévisionnel

Le programme d'actions proposé par l'association Pôle Pixel est organisé autour de 5 axes principaux :

- développer l'offre de services à destination des entreprises du pôle : mise à jour de l'enquête de satisfaction, lancer la nouvelle offre de services, mise en place d'un processus d'amélioration continue,
- devenir un laboratoire d'expérimentation, grâce à la présence du LabLab (culture et arts numériques), de Youfactory (prototypage),
- accompagner des projets à vocation économique : détection, incubation, accélération, par la mise en relation des porteurs de projets avec d'autres acteurs de l'écosystème,
- mutualiser les ressources et les compétences : espaces (Pixel Entreprises, le Cube, etc.), moyens (techshop partagé, centrale d'achats, etc.), compétences (groupement d'employeurs, etc.),
- animer et communiquer : événements professionnels, web TV, site internet revu, accès simplifiés, challenge interentreprises, animations.

L'association conduira également des actions directement liées au développement du pôle, en particulier :

- missions d'animation et d'attractivité des espaces auprès d'entreprises de la cible image, son et industries créatives, sur l'ensemble des sites et fonciers du secteur GrandClément dédiés à la filière,
- appui à la commercialisation des surfaces locatives dédiées à la filière, sur le quartier GrandClément,
- réflexion stratégique sur le développement à terme du pôle étendu.

Budget prévisionnel 2019 de fonctionnement

| Dépenses | Montant (en €) | Recettes | Montant (en €) |
|----------------------------------|----------------|---|----------------|
| achats | 55 080 | Région Auvergne-Rhône-Alpes | 70 000 |
| loyers | 186 500 | Métropole de Lyon : subvention de fonctionnement | 70 000 |
| autres services, impôts et taxes | 60 470 | prestations de services (revenus locatifs "Pixel Entreprises", abonnements des résidents, prestations diverses) | 312 050 |
| charges de personnel | 150 000 | autres produits | - |
| Total | 452 050 | Total | 452 050 |

Il est proposé au Conseil de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 70 000 € au profit de l'association Pôle Pixel pour son programme d'actions 2019.

3° - Fondation abritée LDigital

a) - Les missions de la fondation LDigital

Par le biais de la FPUL, le collectif poursuit l'ambition de mettre en œuvre une feuille de route territoriale en faveur de la mixité dans le numérique et de coordonner l'ensemble des initiatives nombreuses mais éparpillées sur le sujet. Les objectifs poursuivis par la fondation sont donc les suivants :

- favoriser la place des femmes dans le numérique,
- développer l'attractivité des métiers du numérique auprès des femmes en orientation et en reconversion,
- faire évoluer les stéréotypes de genres en particulier dans les métiers du numérique,
- encourager un univers mixte, inclusif et intergénérationnel,
- expérimenter de nouvelles organisations responsables et bienveillantes à forte valeur humaine,

- travailler avec les acteurs du numérique du territoire sur ces questions de mixité et d'égalité homme-femme.

b) - Les actions de la fondation Ldigital pour l'année 2019

Ci-dessous, les actions de la fondation Ldigital pour l'année 2019 :

- action de sensibilisation dans le cadre de l'événement super-demain,
- opération "Hour of code" permettant de sensibiliser au code plus de 2 500 collégiens,
- opération "Les femmes décodent les jobs du digital" consistant à offrir les témoignages de parcours et expériences par des professionnelles du secteur digital et de réaliser des ateliers de découvertes du web et du coding,
- soutien aux programmes favorisant la mixité dans le numérique (Eil'o web et Wi-filles) dont la mission est de sensibiliser et former les jeunes filles volontaires aux métiers techniques du numérique et de créer un réseau d'ambassadrices,
- réalisation d'outils de communication pour attirer des femmes actives et en reconversion professionnelle dans les métiers du numérique et développer leurs compétences (exemple : livre de portraits inspirants),
- action de mise en relation et de promotion des acteurs œuvrant pour l'accès aux financements, à l'accessibilité, à la création d'entreprise, le tout dans le secteur du numérique,
- organisation de temps forts dédiés aux femmes pour leur présenter un éventail des métiers du digital (participation à des salons et des forums).

c) - Actions réalisées conjointement avec la Métropole et prévisionnel financier de la fondation pour l'année 2019

La Métropole souhaite apporter son soutien à l'action annuelle proposée par le bénéficiaire selon le détail suivant :

- au sein des collèges : action de sensibilisation "Hour of Code" auprès de 2 500 collégiens de la Métropole,
- portraits inspirants : valorisation de parcours de femmes dans le numérique. Co-identification de profils et réédition et diffusion large du document en septembre 2019,
- événement "Université de rentrée" qui rassemblera environ 200 personnes en partenariat avec les acteurs du numérique du territoire,
- travail sur l'insertion des femmes à travers notamment la charte des 1 000 et la participation à la semaine de l'emploi et de l'insertion.

Budget prévisionnel 2019 de fonctionnement

| Dépenses | Montant (en €) | Recettes | Montant (en €) |
|-------------------------------------|----------------|---|----------------|
| charges MSN | 25 000 | dons privés | 5 000 |
| autres charges externes | 10 000 | dons entreprises | 10 000 |
| Fondation pour l'Université de Lyon | 5 000 | DIRECCTE | 15 000 |
| prestation/coordination | 50 000 | délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE) | 5 000 |
| | | Région Auvergne-Rhône-Alpes | 10 000 |
| | | Métropole de Lyon | 20 000 |
| | | contrat MSN | 25 000 |
| Total | 90 000 | Total | 90 000 |

Il est proposé au Conseil de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 20 000 € au profit de la FPUL agissant pour le compte de sa fondation abritée LDigital pour son programme d'actions 2019 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution, pour l'année 2019, des subventions de fonctionnement d'un montant de :

- 47 000 € au profit de l'association EdTech Lyon,
- 70 000 € au profit de l'association Pôle Pixel,
- 20 000 € au profit de la FPUL agissant pour le compte de sa fondation abritée LDigital,

b) - les conventions à passer entre la Métropole et les associations EdTech Lyon, Pôle Pixel et la FPUL définissant, notamment, les conditions d'utilisation de ces subventions.

2° - Autorise monsieur le Président à signer lesdites conventions.

3° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 137 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2019 - chapitre 65 - opération n° 0P02O2864 pour un montant de 47 000 €, opération n° 0P02O2626 pour un montant de 90 000 €

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 2 octobre 2019.